

**AGENT DE SECURITE VOIRIE**

**MISSIONS PRINCIPALES** : Assurer la sécurisation aux passages piétons durant les entrées sorties des classes de l'école Edouard Herriot rue Pasteur pour la traversée des usagers.

**MISSIONS DÉTAILLÉES**

**1 – Le service**

- Assurer la sécurité de la traversée de chaussée sur passage pour les piétons.
- Inviter les automobilistes à ralentir et s'arrêter pour la traversée des piétons
- Vigilance aux abords de l'établissement scolaire.

**2- Les relations avec autrui :**

- Assurer les relations avec les autres services municipaux
- Renseignements aux usagers

**3- Réglementation / Prévention / Risques :**

- Analyser et gérer l'ensemble des situations présentant des risques potentiels
- Rendre compte rapidement au Chef de Service de police municipale de tout évènement
- Veiller au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la tranquillité et de la salubrité publique
- Sécurité aux abords de l'établissement scolaire

**EXPÉRIENCES ET APTITUDES**

- Bonne connaissance de la réglementation en matière de de code de la Route
- Connaissance du fonctionnement de la Ville et de ses activités
- Utilisation du matériel mis à disposition (chasuble, raquette)

**CONTRAINTES ET SPÉCIFICITÉS DU POSTE**

- Sens du service public
- Travail en tout temps
- Sens de la diplomatie et du discernement
- Maîtrise de soi, disponibilité, discrétion et rigueur

**HORAIRES DE TRAVAIL**

Poste horaire uniquement sur période scolaire  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Amplitude horaire de 8h à 9h, 11h à 12h, 13h à 14h et 16h à 17h, par vacation en fonction des effectifs

**SITUATION STATUTAIRE DU POSTE**

Rémunération : Smic horaire

**POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE**

